

Par la présente, le fabricant

Fröling Heizkessel- und Behälterbau Ges.m.b.H., A-4710 Grieskirchen, Industriestraße 12

déclare sous sa responsabilité exclusive que la machine désignée ci-après :

Désignation : Chaudière à granulés

Types: P5 Pellet 45, 50, 55, 60, 70, 80, 90, 100, 105

P5 Pellet 45, 50, 55, 60, 70, 80, 90, 100, 105 ESP

Propriété : Chaudière pour chauffage central pour combustibles solides selon EN 303-5

Présenté dans : Numéro de projet P100947

y compris les composants accessoires optionnels suivants :

Système d'aspiration universel – boîtier granulés Uno (P100028) ;Système d'extraction pour silo textile (P100020) et système d'extraction à silo à sac de marque différente ; Séparateur électrostatique de particules ; Cube 330 /

500S ;Système d'aspiration des granulés RS 4 manuel

est conforme aux dispositions des directives de l'UE 2006/42/CE (Directive machines), 2014/35/UE (Directive basse tension), 2014/30/UE (Directive CEM) et règlement (UE) 2015/1189 portant modalités d'application de la directive 2009/125/CE (Directive sur l'écoconception) avec les points suivants à noter:

EN ISO 12100, EN 60335-2-102, EN 61000-6-2, EN 61000-6-3, EN 303-5

La documentation technique de cette machine est gérée par :

Fröling Heizkessel- und Behälterbau Ges.m.b.H., A-4710 Grieskirchen, Industriestraße 12

Cette déclaration est valide uniquement en combinaison avec la déclaration de remise signée (voir verso) dans laquelle tous les points mentionnés sont vérifiés. La présente déclaration perd sa validité en cas de transformation ou de modification de la machine, ainsi qu'en cas de non-respect des dispositions du mode d'emploi et des instructions de montage. Cette déclaration de conformité ne s'applique pas aux composants tiers intégrés hors de la gamme de produits Froling.

Grieskirchen, 10.04.2025





Déclaration de conformité CE d'origine

DÉCLARATION DE REMISE sur la déclaration de conformité

Numéro client :											
	netalla	tion):		Ir	Installateur/Chauffagiste/Personne chargée de la mise en service :						
Adresse du client (lieu d'installation) :					"	installateur/Chauliagiste/Personne chargee de la mise en service .					
Types de chaudière			P5 Pellet 45		P5 Pellet 45 ESP			P5 Pellet 50		P5 Pellet 50 ESP	
			P5 Pellet 55		P5 Pellet 55 ESP			P5 Pellet 60		P5 Pellet 60 ESP	
			P5 Pellet 70		P5 Pellet 70 ESP			P5 Pellet 80		P5 Pellet 80 ESP	
			P5 Pellet 90		P5 Pellet 90 ESP			P5 Pellet 100		P5 Pellet 100 ESP	
			P5 Pellet 105		P5 Pellet 105 ES	SP					
Numéro de série											
Accessoires			Système d'aspiration universel – boîte à granulés Uno					Système d'extraction pour silo textile			
			Système d'extraction à silo textile de marque différente			ente		Cube 330 / 500S			
		О	Système d'extraction à vis s	stème d'extraction à vis sans fin et aspiration de granu				Système d'aspiration des granulés RS 4 / RS 8 *)			
		О	Système d'aspiration des gi	d'aspiration des granulés RS 4 manuel				Séparateur de particules électrostatique			
		О									
							*) Atte	Attention : Déclaration de remise séparée			
REMARQUE : Le tuyau de raccordement Froling FAR déplace la limite du système à l'extrémité du conduit de raccordement su la cheminée et est inclus dans la présente déclaration.									minée et est inclus dans la		
Les points suivants sont contrôlés :											
Utilisation conforme de l'installation expliquée conformément à la documentation											
	Inspection et nettoyage de l'installation conformes expliqués conformément à la documentation										
	Action et contrôle des dispositifs de sécurité expliqués conformément à la documentation										
	Exhaustivité des documents contrôlée sur la base du sommaire et remise										
	Première mise en service effectuée, documentée et rapport de mise en service remis										
	Plaque signalétique posée										
	Aucun défaut de sécurité constaté										
Remarques:											
П	Les modifications apportées à la chaudière, en particulier la désactivation ou le retrait des équipements de sécurité, entraînent l'annulation de la garantie et la perte de la conformité CE										
	La sécurité de fonctionnement de l'installation ne doit pas être entravée par l'utilisation d'installations aspirant l'air ambiant (voir les Instructions de montage, chapitre Conseils pour l'exécution)										
□ Numéro SAV du fabricant communiqué											
Date				Détente	eur		Personne cha	Personne chargée de la mise en service			
La déclaration de conformité CE n'est valide qu'avec une déclaration de remise signée et correctement renseignée dans le cadre d'une mise en service. Le document original doit être conservé sur le lieu de mise en place. Les personnes chargées de la mise en service sont priées de renvoyer à la société Froling une											

La déclaration de conformité CE n'est valide qu'avec une déclaration de remise signée et correctement renseignée dans le cadre d'une mise en service. Le document original doit être conservé sur le lieu de mise en place. Les personnes chargées de la mise en service sont priées de renvoyer à la société Froling une copie de la déclaration de remise avec la carte de garantie. Si la mise en service est effectuée par le service après-vente de Froling, la validité de la déclaration de remise est indiquée sur le justificatif de prestations du service après-vente.

